



HAL
open science

Réformes territoriales et cohérence des systèmes régionaux d'enseignement supérieur : une approche par les mobilités de formation et d'insertion

Bastien Bernela, Liliane Bonnal

► To cite this version:

Bastien Bernela, Liliane Bonnal. Réformes territoriales et cohérence des systèmes régionaux d'enseignement supérieur : une approche par les mobilités de formation et d'insertion. 2017. halshs-01551748

HAL Id: halshs-01551748

<https://shs.hal.science/halshs-01551748v1>

Preprint submitted on 30 Jun 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Réformes territoriales et cohérence des systèmes régionaux d'enseignement supérieur : une approche par les mobilités de formation et d'insertion

Bastien BERNELA
CRIEF EA2249, Université de Poitiers
bastien.bernela@univ-poitiers.fr
Auteur correspondant

Liliane BONNAL
CRIEF EA2249, Université de Poitiers
liliane.bonnal@univ-poitiers.fr

Mots-clés : Enseignement supérieur, insertion professionnelle, mobilité géographique, réforme territoriale, systèmes régionaux

Résumé :

La mobilité géographique des étudiants et des diplômés est devenue un enjeu régional majeur si l'on en croit le développement des politiques d'attractivité territoriale. Dans un contexte de réforme territoriale et de modification des frontières régionales et universitaires, la carte des mobilités permet de repérer les systèmes régionaux d'enseignement supérieur. A partir des enquêtes génération du CEREQ, nous étudions la géographie de l'accès aux études supérieures et à l'emploi d'une population représentative des sortants du système éducatif français de quatre générations (1998, 2001, 2004, 2007). Nous montrons que la mobilité entre région d'origine, région de formation et région d'emploi est relativement faible, et marquée par des phénomènes de retour et par des effets de proximité spatiale. L'analyse de la position de la région Poitou-Charentes dans le système national de mobilité étudiante montre qu'elle occupe un rôle de « carrefour » dans le Grand Ouest, et révèle un tiraillement géographique de cette région entre ses partenaires universitaires du Nord et sa capitale régionale du Sud.

1. Introduction

Avec la création des nouvelles régions, l'enseignement supérieur est particulièrement affecté. Ce secteur, qu'on peut penser préservé par une gouvernance plutôt nationale, est directement impacté par les réformes territoriales puisque son ancrage régional peut être mis en débat. En effet, les établissements d'enseignement supérieur, au premier rang desquels les Universités, ont pour principale mission de former aujourd'hui les jeunes qui sont les travailleurs demain. Cette mission est chère aux pouvoirs publics locaux, qui voient là la production d'une main-d'œuvre qualifiée, potentiellement disponible pour satisfaire la demande de travail locale ; c'est d'ailleurs pourquoi les collectivités, et principalement les conseils régionaux, sont actives dans la politique d'enseignement supérieur sur leurs territoires. Dès lors que le périmètre des régions se modifie, les échelles d'action des Universités peuvent être modifiées elles-aussi, et entrer en tension avec les échelles de coopération qui se sont mises en place avec d'autres établissements. Une façon de repérer les « frontières » géographiques des établissements d'enseignement supérieur est d'étudier leurs aires de recrutement, et donc les mobilités des étudiants et des diplômés. En effet, ces mobilités peuvent constituer des indicateurs du lien entre les établissements et révéler l'existence de systèmes régionaux d'enseignement supérieur.

Nous proposons d'observer les flux sortants et entrants d'étudiants et de diplômés du supérieur et de positionner les anciennes et nouvelles régions françaises dans le jeu national des mobilités. Dans quelle mesure les étudiants terminent-ils leurs études supérieures dans leur région d'origine ? Dans quelle mesure les diplômés s'insèrent-ils dans leur région de fin d'études ? Observe-t-on des comportements de mobilité différenciés selon les régions, selon les niveaux de diplôme ?

Dans un premier temps, nous revenons sur les principaux enjeux autour de la mobilité des étudiants et des jeunes diplômés : l'accès aux études supérieures et l'accès à l'emploi sont deux moments clé qui ont des incidences fortes sur les leviers de développement territorial. Dans un second temps, nous donnons quelques éclairages empiriques sur les flux de mobilité sur plusieurs générations. Les données mobilisées correspondent aux enquêtes génération du CEREQ (G1998, G2001, G2004 et G2007), qui permettent d'étudier une population représentative de l'ensemble de la population sortante du système éducatif français. Empiriquement, une première partie s'attachera à étudier la géographie des études et de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés à l'échelle nationale. Nous représenterons à partir de quatre générations l'état des flux migratoires entre les régions françaises (anciennes puis nouvelles). Dans un deuxième temps, nous nous focaliserons sur l'ex-région Poitou-Charentes, qui illustre particulièrement l'ampleur des réformes territoriales récentes et les complexités qui peuvent résulter de découpages divers (fusion des régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes ; transformation du PRES Limousin-Poitou-Charentes en COMUE avec l'Université de Tours, sans Bordeaux).

2. Les enjeux de la mobilité des étudiants et des diplômés dans un contexte de réforme

Avec le développement de l'économie de la connaissance, la mobilité étudiante forme désormais un enjeu d'attractivité pour les territoires. Les jeunes diplômés sont considérés comme des ressources indispensables au dynamisme du marché du travail local ou régional et sont donc censés représenter un avantage comparatif pour les régions qui les accueillent.

L'idée selon laquelle les territoires peuvent influencer l'allocation spatiale des ressources dans une logique compétitive est largement reprise par les chercheurs, qui déterminent à une échelle macroéconomique les gagnants et les perdants des systèmes de mobilité (BARON, 2009 ; HOARE et CORVER, 2010). Pourquoi les étudiants et diplômés sont-ils mobiles ? Selon les théories économiques standards du *job-search*, les migrations résultent d'un processus individuel et rationnel d'arbitrage avantages-coûts. Pour simplifier, un jeune diplômé en recherche d'emploi est prêt à migrer pour trouver un emploi qu'il ne peut trouver localement ou un emploi avec des conditions salariales meilleures que celles d'emplois locaux. La littérature sur le capital humain (SJAASTAD, 1962) considère que le potentiel de rendement de la migration est d'autant plus fort que le niveau de diplôme de l'individu est élevé, les diplômés du supérieur étant donc particulièrement concernés. Les déterminants de nature non-économique ont été introduits plus tard dans l'analyse des mobilités, comme le coût psychologique de l'éloignement avec les proches (SCHWARTZ, 1973, DAHL et SORENSON, 2009), expliquant des effets de proximité géographique dans les mobilités.

Selon nous, il existe des formes de contradiction dans le discours et l'action des décideurs sur les territoires en matière de mobilité. Elles sont au moins au nombre de deux. D'abord, il y a une convergence certaine vers un soutien marqué en faveur de la mobilité géographique ; l'Union Européenne a fourni un cadre à cette ambition (stratégie de Lisbonne, mobilités Erasmus, actions Marie Curie, etc.) dans un objectif de construction d'un espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche et de circulation des connaissances, largement repris à l'échelle des territoires. A côté de ça, les acteurs locaux s'inquiètent de la fuite des diplômés, qui amène à la non-rentabilisation d'un investissement en formation. Au « il faut encourager la mobilité » s'oppose donc un « il ne faut pas que les talents quittent mon territoire », comme si la mobilité tant souhaitée ne devait pas affecter son propre territoire (uniquement dans le sens des sorties bien évidemment). En témoignent les politiques d'attractivité et de rétention des ingénieurs, des cadres, des créatifs... mises en œuvre sur les territoires, que ce soit à l'échelle des villes ou des régions. Ensuite, la deuxième contradiction vient du décalage entre la mobilité jugée trop faible - source de chômage car limitant l'appariement entre offre et demande de travail - et la politique d'aménagement des années 1990-2000 mise en place pour renforcer l'accès à l'enseignement supérieur sur les territoires. En effet, la création de nouvelles universités, d'antennes universitaires dans les villes moyennes, et d'un grand nombre de départements d'IUT et de BTS a permis une réelle démocratisation de l'enseignement supérieur, en rendant plus facile l'accès aux classes populaires éloignées géographiquement des sites principaux (SAINT-JULIEN, 1990 ; BENHENDA et DUFOUR, 2015).

L'objectif de cette recherche est d'interroger la trajectoire géographique d'individus diplômés et plus précisément leur comportement de mobilité au moment des études et de l'insertion professionnelle, d'abord sur données nationales puis en nous focalisant sur le cas de l'ex-région Poitou-Charentes. Ces deux moments constituent les premiers arbitrages individuels en termes de localisation non soumis (au moins partiellement) aux choix familiaux. Combien d'étudiants en moyenne font leurs études supérieures (puis s'insèrent) dans leur région d'origine, dans une région limitrophe ou dans une autre région ?

Nous proposons également d'étudier d'éventuels comportements de mobilité de retour des étudiants dans leur région d'origine une fois leurs études supérieures terminées. Ce phénomène a été peu étudié dans la littérature existante, alors même que des travaux empiriques ont démontré son importance dans d'autres contextes territoriaux (NIEDOMSYL et AMCOFF, 2011 en Suède ; RERAT, 2013 dans le canton suisse du Jura). L'ensemble de ces éléments sur la géographie des flux nous éclairent empiriquement sur les leviers dont disposent réellement les territoires pour renforcer leur attractivité.

La reconfiguration du système d'enseignement supérieur français ces dernières années est marquée par deux grandes réformes : le redécoupage des régions administratives et la fusion de certaines anciennes régions, et le regroupement d'établissements du supérieur en PRES d'abord puis en communautés universitaires (COMUE). Ces réformes ont des effets sur le pilotage du système d'enseignement supérieur français en termes de financement (co-financement par les régions d'actions de formation et de recherche), d'offre de formation (incitation à penser les complémentarités au sein des COMUE), etc. Dès lors, on peut essayer d'interroger la pertinence de ces nouvelles frontières et la mesure dans laquelle elles renvoient à une réalité des flux des usagers du système d'enseignement supérieur français.

Les mobilités des étudiants et des jeunes diplômés peuvent être vues comme des révélateurs de l'existence de systèmes régionaux d'enseignement supérieur. Autrement dit, les mobilités étudiantes préfiguraient-elles les fusions de régions ? En s'intéressant aux bassins de recrutement (au moment de la formation et de l'insertion) des régions, il est possible de confronter les systèmes régionaux d'enseignement supérieur et de recherche (construits à partir des mobilités étudiantes) aux nouveaux découpages administratifs. Ces découpages - régionaux et d'enseignement supérieur - doivent-ils se superposer ? A cette question, la réponse est souvent ambivalente. Oui si l'on considère que, dans une logique de simplification, il est préférable que les nouveaux découpages universitaires recouvrent les nouvelles régions (notamment dans l'instruction des dossiers, co-financement, etc.) ; aussi parce que les Régions ont la compétence en matière de développement économique, emploi et insertion professionnelle, enseignement (rédaction du SRESRI). Non si l'on considère que cette rationalisation ne doit pas occulter la diversité des périmètres d'action selon qu'il s'agisse de coopérations économiques, scientifiques, de formation..., l'idée que tout ne peut pas entrer dans une même case, géographiquement parlant.

Le temps des réformes, et de l'incertitude en attendant la carte officielle des régions, a suscité passion et inquiétude des présidents d'Universités. « Les universités bretonnes et ligériennes ont en effet prévu de faire communauté ensemble. "Notre travail peut se poursuivre de manière sereine, dans la dynamique enclenchée", sourit Pascal Olivard, à la tête du pôle breton. La crainte de voir la région Pays de la Loire éclatée, entre la Bretagne et le Poitou-Charentes, ou tout simplement rattachée au Poitou-Charentes, pouvait en effet inquiéter. "Notre projet aurait été déstabilisé, reconnaît le président de l'UBO (université de Bretagne occidentale) à Brest. Nous aurions dû revoir les cadres et faire partie de ceux qui demandent un moratoire. Ce n'est pas le cas et je m'en réjouis." Autre soulagement, côté Poitou-Charentes justement : les universités de Poitiers et La Rochelle ont en effet, elles, le projet de s'allier avec Limoges, Tours et Orléans. Soit une communauté étendue sur trois régions (Poitou-Charentes, Limousin, Centre). La nouvelle carte des régions devrait leur faciliter la tâche puisque les trois collectivités n'en feront plus qu'une, suivant ainsi le format de la Comue (communauté d'universités et établissements). "Le redécoupage nous satisfait pleinement", confie Gérard Blanchard, président de l'Université de La Rochelle. » <http://www.letudiant.fr/educpros/actualite/reforme-territoriale-nouvelle-carte-des-regions-quel-impact-pour-les-universites.html> Dans le cas du Poitou-Charentes, les débats sont particulièrement vifs, avec des prises de position parfois concurrentes entre les présidents d'Université et de Région¹.

¹ <http://www.letudiant.fr/educpros/enquetes/poitou-charentes-limousin-centre-cinq-universites-une-seule-communaute.html> (article Educpros, publié le 29/11/2013)

<http://www.lanouvellerepublique.fr/Vienne/Actualite/Education/n/Contenus/Articles/2016/01/27/La-nouvelle-Aquitaine-veut-rassembler-ses-universites-2604835> (article La Nouvelle République, publié le 27/01/2016)

http://www.lepopulaire.fr/limoges/education/2016/07/06/coup-dur-pour-les-universites-regroupees-dans-la-comue_11992901.html (article Le Populaire du Centre, publié le 06/07/2016)

3. L'étude empirique des mobilités des étudiants et des diplômés du supérieur

3.1. Les données mobilisées

Les données mobilisées proviennent de quatre enquêtes génération du CEREQ² (1998, 2001, 2004 et 2007). Une population représentative des sortants du système éducatif français est interrogé trois ans après la date de sortie des études (la génération 2007 a par exemple été interrogée en 2010). Ce dispositif a été mis en place pour mieux comprendre les trajectoires scolaires et professionnelles des jeunes. Nous avons agrégé les données de quatre enquêtes génération pour l'ensemble de la population diplômée du supérieur, en distinguant quatre niveaux de diplôme : les BTS/DUT et équivalent bac+2, les Licence et équivalent bac+3, les Master et équivalent bac+5 et les Doctorat (cf. Tableau 1).

Tableau 1. Effectifs par génération et niveau de diplôme

| | BTS/DUT | Licence | Master | Doctorat | Total |
|-------|---------|---------|--------|----------|-------|
| G1998 | 7181 | 3917 | 2808 | 457 | 14363 |
| G2001 | 7061 | 3901 | 3342 | 484 | 14788 |
| G2004 | 7121 | 4625 | 3856 | 478 | 16080 |
| G2007 | 5869 | 4628 | 4310 | 573 | 15380 |
| Total | 27232 | 17071 | 14316 | 1992 | 60611 |

Source : données CEREQ (enquêtes générations G1998, G2001, G2004 et G2007)

Pour chacune des générations, les données incluent des variables spatiales permettant de reconstruire la trajectoire géographique des individus. Nous connaissons leur localisation en classe de 6^{ème}³, la localisation de l'établissement d'enseignement supérieur où ils ont obtenu leur dernier diplôme et leur localisation trois ans après⁴. Ces données nous permettent d'analyser la mobilité interrégionale des étudiants entre leur région d'origine et la fin des études – que nous appellerons « mobilité de formation », puis entre la fin des études et leur emploi à trois ans – que nous appellerons « mobilité d'insertion ». Plusieurs recherches ont utilisé les données CEREQ pour étudier les trajectoires géographiques et professionnelles des jeunes en début de carrière (MAGRINI, 2007 ; BARON et PERRET, 2006, 2008 ; VIGNALE, 2016).

D'un point de vue géographique, les données issues des enquêtes génération sont représentatives à l'échelle régionale, c'est pourquoi nous privilégions dans ce chapitre une analyse régionale des comportements de formation des étudiants et d'insertion des jeunes

<http://www.lanouvelrepublique.fr/Vienne/Actualite/Education/n/Contenus/Articles/2016/11/04/Communaute-d-universites-Poitiers-ne-souhaite-pas-rejoindre-Bordeaux-2891494> (article la Nouvelle République, publié le 04/11/2016)

² Centre d'études et de recherches sur l'emploi et les qualifications

<http://www.cereq.fr/articles/Enquete-Generation/Presentation-detaillee-de-Generation>

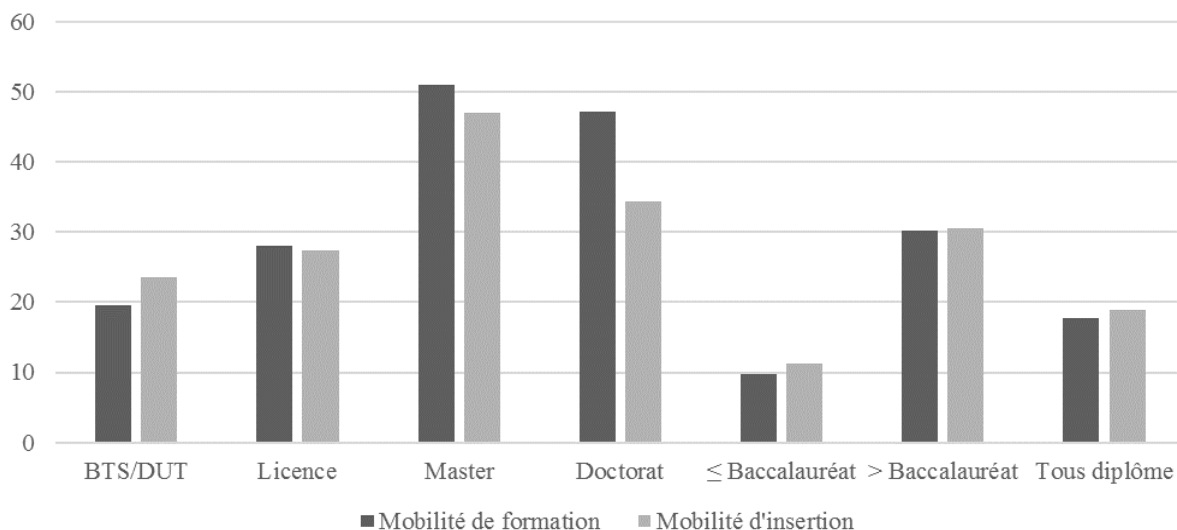
³ La région du baccalauréat n'est pas renseignée pour une des générations, ce qui ne nous permet donc pas d'utiliser cette variable systématiquement. Cependant, pour les trois autres générations, il apparaît que plus de 95 % des bacheliers obtiennent leur diplôme dans leur région de 6^{ème}. Ce taux est tellement élevé que les variables de localisation en 6^{ème} ou baccalauréat peuvent être utilisées de manière presque indifférenciée. Dans la suite du chapitre, nous parlerons donc de région d'origine.

⁴ Nous nous focalisons sur les individus en situation d'emploi à trois ans. Les données exclues donc les individus inactifs, au chômage ou en reprise d'études.

diplômés. Autrement dit, les mobilités interrégionales correspondent à un changement de région administrative⁵ (en distinguant les anciennes régions, avant réforme, des nouvelles).

Avant de commencer l'analyse des données, il est important de mettre en évidence l'hétérogénéité de la population étudiante dans son rapport à la mobilité. En effet, la Figure 1 montre l'écart important des taux de mobilité entre les différents niveaux de diplôme. En moyenne, 17,8 % des jeunes terminent leurs études dans une autre région que leur région d'origine et 18,8 % des diplômés travaillent trois ans après la fin de leurs études dans une autre région que leur région de diplôme. Ces chiffres sont respectivement de 9,8 % et 11,3 % pour les jeunes ayant un diplôme égal ou inférieur au baccalauréat et 30,3 % et 30,5 % pour les jeunes ayant un diplôme supérieur au baccalauréat. Il existe donc une nette fracture entre le comportement de mobilité des jeunes sans diplôme du supérieur et celui des diplômés du supérieur, que ce soit pendant les études ou lors de leur insertion professionnelle. Cette différence sensible s'explique essentiellement par la carte des formations et la localisation des emplois qualifiés, qui rendent les opportunités locales d'autant plus faibles que l'individu monte dans l'échelle des diplômes. Si on se focalise sur les jeunes qui ont continué leurs études après le baccalauréat, on observe là encore une forte hétérogénéité. Les jeunes décrochant un diplôme supérieur de cycle court (BTS/DUT) sont 19,5 % à changer de région pour terminer leurs études et 23,5 % pour trouver un emploi, pourcentages proches de la moyenne de la population totale. Les taux de mobilité de formation passent à 28,0 % pour les diplômés de Licence, 50,2 % pour les diplômés de Master et 47,1 % pour les diplômés de Doctorat. Les taux de mobilité d'insertion passent à 27,4 % pour les diplômés de Licence, 47,1 % pour les diplômés de Master et 34,4 % pour les diplômés de Doctorat. Ce sont donc les Master qui sont les plus mobiles. Notons que pour les diplômés de bac+3 et plus, le taux de mobilité de formation est plus élevé que le taux de mobilité d'insertion : les haut niveaux de diplôme changent donc plus souvent de région pour terminer leurs études que pour trouver un emploi une fois les études terminées.

Figure 1. Taux de mobilité par niveau de diplôme



Source : données CEREQ (enquêtes générations G1998, G2001, G2004 et G2007)

⁵ Dans l'ancien schéma, la France métropolitaine est découpée en 22 régions et 26 académies : la région Ile-de-France est découpée en trois académies (Créteil, Paris et Versailles), les régions Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur en deux académies chacune (respectivement Grenoble et Lyon, et Marseille et Nice). Les nouvelles régions sont au nombre de 13.

3.2. L'analyse régionale des mobilités

A partir des données, nous proposons de positionner les régions (anciennes et nouvelles) dans le jeu national des mobilités. L'idée est de repérer les régions qui perdent/gagnent des étudiants et/ou diplômés. Pour cela, nous calculons des taux de fuite et d'attractivité qui permettent de mesurer tant les sorties que les entrées (cf. Tableau 2). Les politiques publiques ont souvent tendance à se focaliser sur les sorties, constatant qu'ils perdent des bacheliers partis se former ailleurs ou des diplômés partis travailler ailleurs. Si toutes les régions voient des fuites d'étudiants et de diplômés plus ou moins conséquentes, il ne faut pas oublier que les fuites d'une région alimentent d'autres régions. C'est bien le solde migratoire une fois comptabilisées les entrées et les sorties qui fait sens.

Tableau 2. Présentation des indicateurs

| | Formation | Insertion |
|---------------------|--|--|
| Stables | Individus diplômés dans leur région d'origine | Individus actifs dans leur région de diplôme |
| Entrants | Individus originaires d'une autre région venant terminer leurs études | Individus diplômés d'une autre région venant travailler |
| Sortants | Individus quittant leur région d'origine pour terminer leurs études ailleurs | Individus quittant leur région de diplôme pour travailler ailleurs |
| Taux de fuite | $\text{Sortants} / (\text{Stables} + \text{Sortants}) \times 100$ | |
| Taux d'attractivité | $\text{Entrants} / (\text{Stables} + \text{Entrants}) \times 100$ | |

Si l'on regarde les taux de fuite à l'occasion des études supérieures (cf. Figure 2a), les plus élevés concernent plutôt des régions de petite taille (Limousin, Poitou-Charentes), souvent localisées dans le bassin d'influence de la capitale (Centre, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Picardie, Haute et Basse Normandie). A l'opposé, les régions pour lesquelles la fuite des étudiants est la plus faible sont de plus grande taille (Ile-de-France, Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes, Alsace, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Midi-Pyrénées) ce qui peut s'expliquer par une offre de formation plus large et diversifiée.

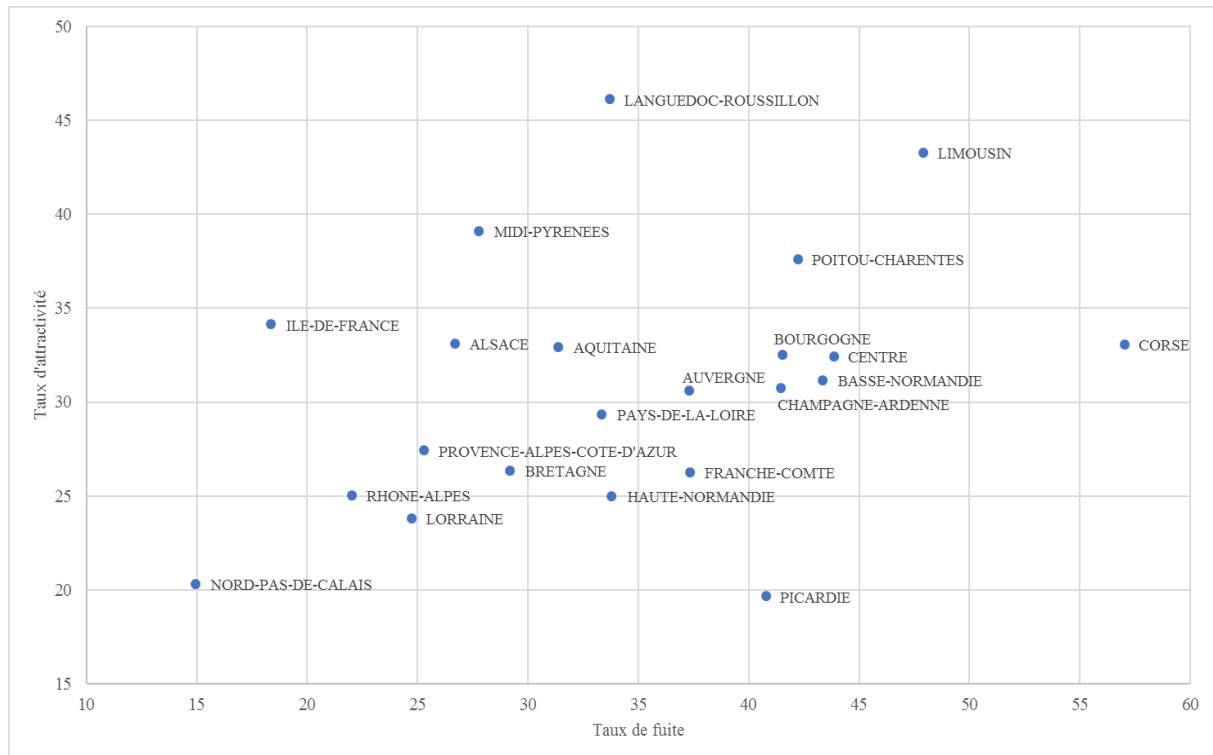
Pour analyser la mobilité étudiante, on ne peut cependant se contenter de regarder le nombre de jeunes qui partent d'une région pour étudier ailleurs : il convient également de dénombrer les jeunes qui, originaires d'autres régions, viennent étudier dans la région d'accueil. Le taux d'attractivité rend compte de ce degré d'accueil de nouveaux étudiants. Les tendances observées sont sensiblement différentes du classement des régions observé pour le taux de fuite. Languedoc-Roussillon, Limousin, Poitou-Charentes, Midi-Pyrénées sont les régions qui diplôment une part importante d'étudiants originaires d'autres régions. A l'inverse, Nord-Pas-de-Calais et Picardie sont celles qui ont le taux d'attractivité le plus faible, ce qui signifie qu'elles reçoivent peu d'étudiants d'autres régions qui viennent y terminer leurs études supérieures.

Concernant la mobilité d'insertion, une fois le diplôme supérieur obtenu (cf. Figure 2c), on observe un positionnement des régions assez similaire. Notons le cas du Nord-Pas-de-Calais, dont la situation est moins favorable : elle perd plus et attire moins de diplômés que d'étudiants, témoignant d'un marché du travail assez peu dynamique. Des petites régions comme le Limousin et Poitou-Charentes occupent là encore un rôle de carrefour puisqu'elles ont à la fois des taux de fuite et d'attractivité qui atteignent des niveaux proches de 50 %. Enfin, l'Ile-de-France continue à bénéficier d'une situation largement excédentaire dans le jeu des mobilités d'insertion, avec un taux de fuite de plus de dix points inférieur à la moyenne des régions. Autrement dit, les diplômés les moins mobiles sont les franciliens, la densité en emplois qualifiés de la région capitale limitant leur émigration.

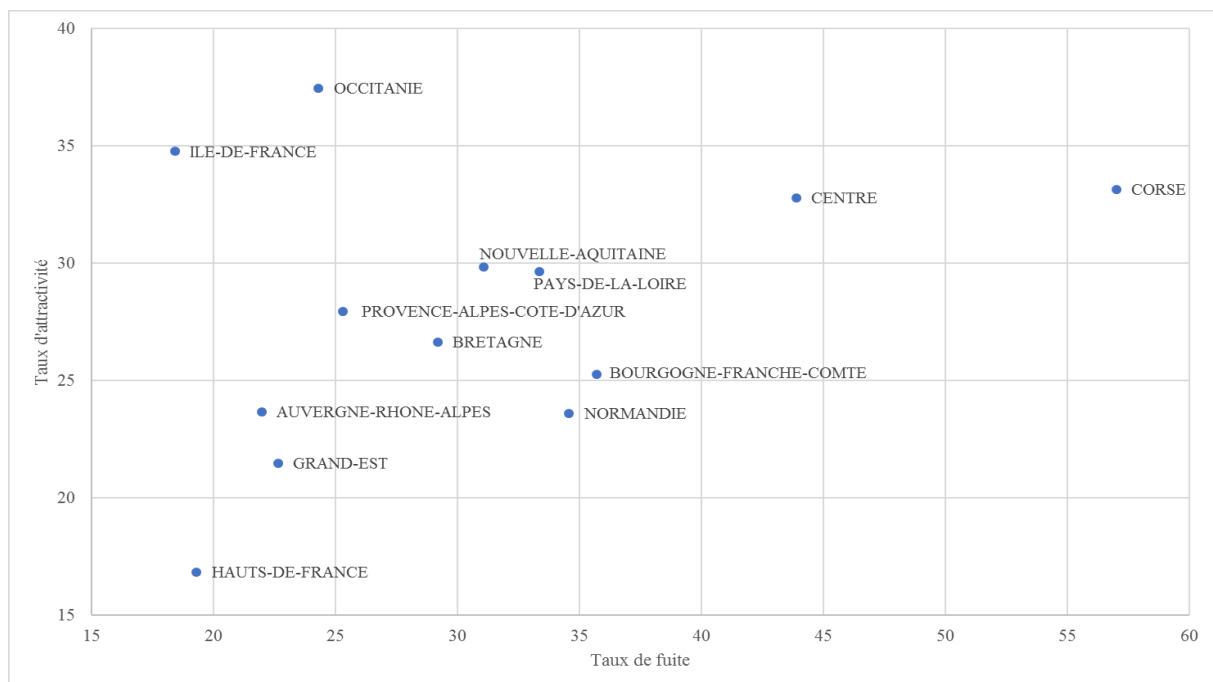
Lorsqu'on élargit les frontières régionales, mécaniquement les niveaux de mobilité interrégionales baissent. Un bachelier d'Angoulême qui va faire sa Licence à Bordeaux ou un diplômé de Master de Toulouse qui va travailler à Montpellier ne sont plus considérés comme mobiles à l'échelle régionale. A l'échelle des nouvelles régions, le taux de mobilité de formation est égal à 25,8 % et le taux de mobilité d'insertion à 28,1 %, contre 30,3 % et 30,5 % à l'échelle des anciennes régions. On observe également une moyennisation des profils régionaux, avec des effets d'agrégation d'anciennes régions aux profils différents qui tendent à rééquilibrer les flux migratoires (cf. Figures 2b et 2d).

Figures 2. Taux de fuite et d'attractivité régionaux

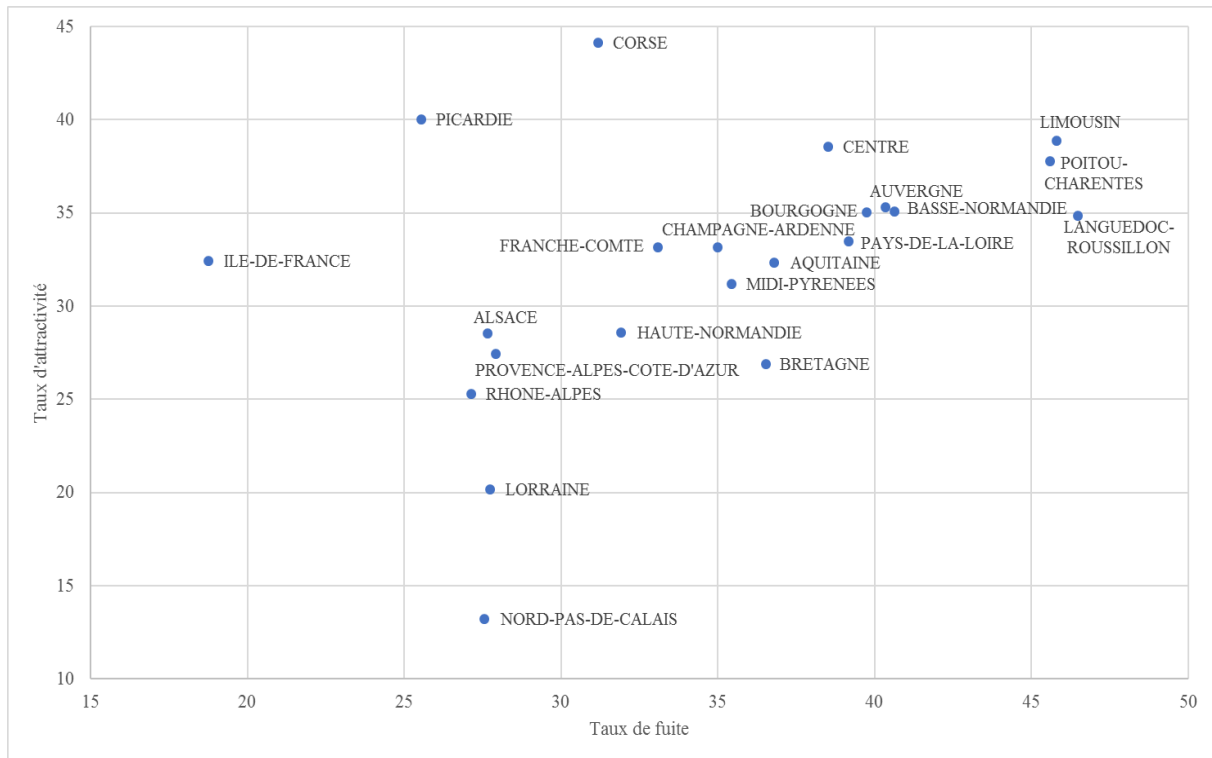
2a. Mobilité de formation - Anciennes régions



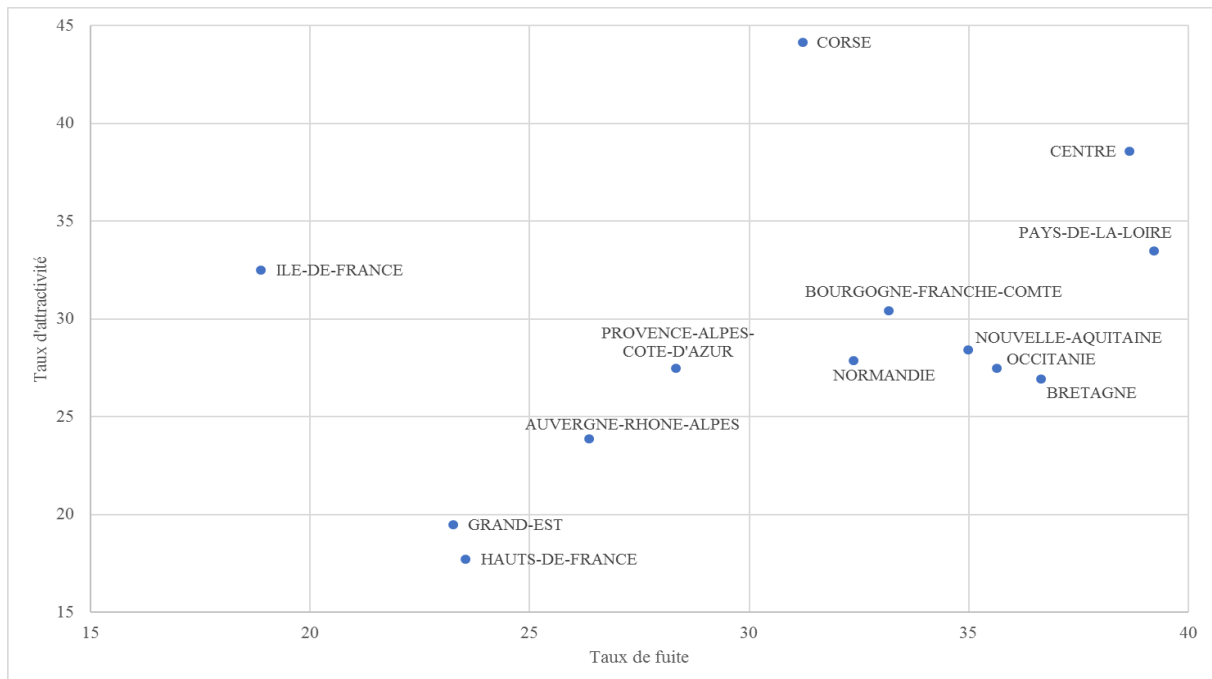
2b. Mobilité de formation - Nouvelles régions



2c. Mobilité d'insertion - Anciennes régions



2d. Mobilité d'insertion - Nouvelles régions



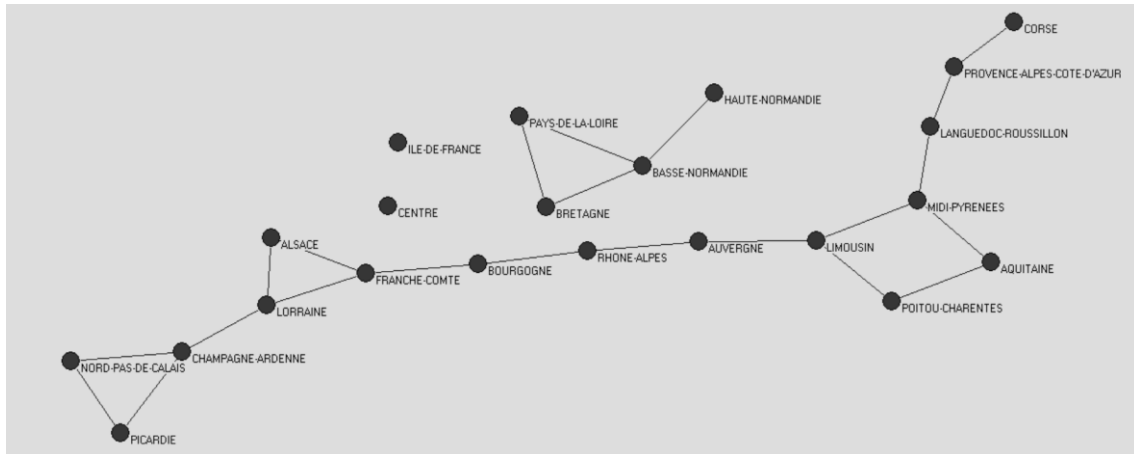
Source : données CEREQ (enquêtes générations G1998, G2001, G2004 et G2007)

Jusqu'à maintenant, nous avons étudié les profils des régions, en termes de fuite et d'attractivité, sans nous intéresser aux liens entre les différentes régions. Pour tenir compte de ce lien nous avons généré la matrice des mobilités, avec en ligne les régions d'origine et en colonne les régions de destination. Nous retenons uniquement les cas de mobilité, la valeur de la diagonale de cette matrice est donc nulle. Les données sont exprimées en pourcentage du total de la ligne ; chaque ligne représente donc la distribution des flux sortants vers les régions de destination. A partir de cette matrice, nous proposons de construire un graphe au sens de l'analyse de réseau. Les nœuds du graphe sont les régions françaises. Un lien existe entre les

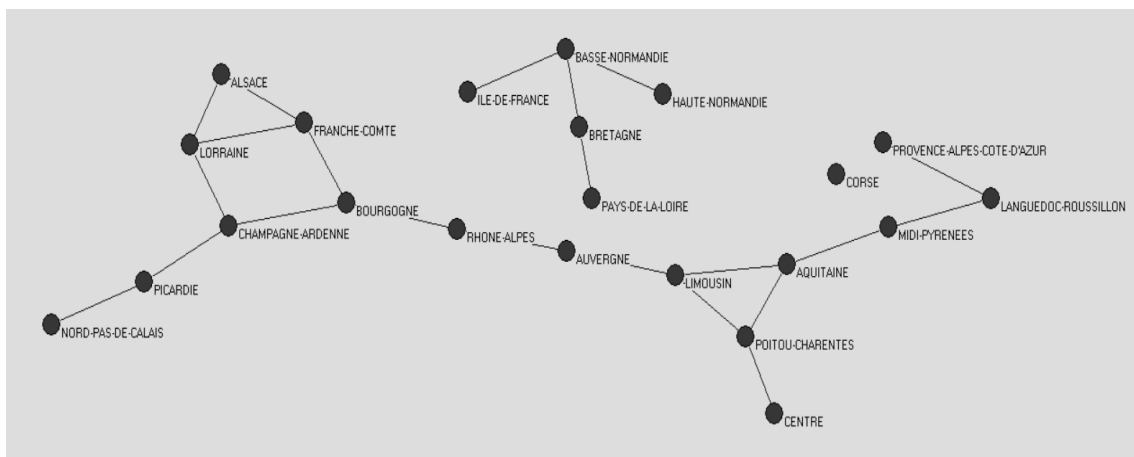
régions A et B si elles sont chacune dans le top 3 des destinations de l'autre (critère de réciprocité des échanges). Ces graphes (cf. Figures 3), produits pour les mobilités de formation et d'insertion, représentent en quelque sorte le système interrégional des mobilités, à partir duquel on peut interroger la cohérence des nouvelles régions françaises.

Figures 3. Réseau interrégional des mobilités

3a. Mobilité de formation



3b. Mobilité d'insertion



Source : données CEREQ (enquêtes générations G1998, G2001, G2004 et G2007)

On observe que les régions Hauts-de-France, Bourgogne-Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie, Normandie sont issues de fusions entre des régions qui connaissaient d'importants échanges, que ce soit au niveau des mobilités de formation ou d'insertion. On a donc pour ces régions, sur le plan de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle des diplômés, des liens préexistants qui suggèrent une certaine cohérence territoriale. Ce serait également le cas entre Bretagne et Pays-de-la-Loire, qui sont à l'échelle nationale les deux régions qui s'échangent quantitativement le plus d'étudiants et de diplômés. Malgré cette très forte proximité, ces deux régions de l'ouest sont restées indépendantes alors même que leur rapprochement avait été envisagé. Concernant la région Grand-Est ensuite, la Lorraine joue un rôle d'intermédiaire géographique entre l'Alsace et la Champagne-Ardenne : que ce soit au niveau des mobilités de formation ou d'insertion, la région Lorraine est liée à l'Alsace et à la Champagne-Ardenne, mais ces deux dernières ne le sont pas. C'est davantage avec la région Franche-Comté que l'Alsace et la Lorraine entretiennent chacune des relations fortes, suggérant donc une autre triade de régions que celle désormais constituée par la nouvelle région Grand-Est. Enfin, au sein de la Nouvelle-Aquitaine, la cohésion entre les trois régions fusionnées est plus forte en termes de mobilité

d'insertion que de mobilité de formation. Ce résultat invite à de plus fortes collaborations entre les systèmes d'enseignement supérieur, notamment avec le Limousin, dont les jeunes partent davantage terminer leurs études à Toulouse, et dans une moindre mesure à Clermont-Ferrand. La région Midi-Pyrénées est quant à elle plus tournée vers l'Aquitaine que le Languedoc-Roussillon, de la même façon que cette dernière est plus tournée vers Provence-Alpes-Côte d'Azur que vers Midi-Pyrénées. Globalement, ces résultats pointent l'importance de la proximité géographique dans les échanges interrégionaux d'étudiants et de diplômés.

3.2. Mobilités de retour dans la région d'origine et effets de proximité géographique

Les analyses précédentes occultent le fait que les individus enquêtés s'inscrivent dans des trajectoires spatiales antérieures qui peuvent expliquer leur mobilité (entrante ou sortante) : certains jeunes diplômés connaissent une mobilité d'insertion s'accompagnant d'un retour dans leur région d'origine. Nous pouvons calculer, dans l'ensemble des mobilités d'insertion observées, le poids de ces retours (région A d'origine → région B de fin d'études → région A d'emploi). Ensuite, nous n'avons pas jusque-là pris en compte la distance comme déterminant des mobilités. Or, les graphes précédemment présentés indiquent des effets de proximité spatiale, que nous proposons de capter en calculant la part des mobilités d'insertion vers des régions limitrophes. Le Tableau 3 donne pour chaque région ces deux indicateurs relatifs aux mobilités de retour et vers des régions limitrophes.

Tableau 3. Poids des retours et des régions limitrophes dans les mobilités d'insertion (en %)

| | Mobilités de retour | Mobilités vers des régions limitrophes |
|----------------------------|---------------------|--|
| Ile-de-France | 39,3 | 25,5 |
| Champagne-Ardenne | 40,1 | 62,5 |
| Picardie | 29,3 | 58,6 |
| Haute-Normandie | 29,6 | 54,3 |
| Centre | 33,2 | 64,7 |
| Basse-Normandie | 35,5 | 45,7 |
| Bourgogne | 31,6 | 73,6 |
| Nord-Pas-de-Calais | 28,0 | 14,7 |
| Lorraine | 27,1 | 28,2 |
| Alsace | 46,7 | 27,3 |
| Franche-Comté | 29,1 | 56,2 |
| Pays-de-la-Loire | 27,1 | 34,1 |
| Bretagne | 23,7 | 29,9 |
| Poitou-Charentes | 31,1 | 40,9 |
| Aquitaine | 31,6 | 29,9 |
| Midi-Pyrénées | 33,3 | 27,7 |
| Limousin | 41,7 | 52,4 |
| Rhône-Alpes | 29,3 | 35,1 |
| Auvergne | 27,8 | 46,8 |
| Languedoc-Roussillon | 43,0 | 51,7 |
| Provence-Alpes-Côte d'Azur | 33,8 | 28,7 |
| Corse | 63,5 | 0,0 |
| Total | 32,6 | 36,7 |

Source : données CEREQ (enquêtes générations G1998, G2001, G2004 et G2007)

En moyenne, pour l'ensemble des régions de province, un tiers des jeunes qui changent de région retournent en fait dans leur région d'origine. Le cas de la Corse est particulièrement intéressant pour saisir l'importance de ces trajectoires spatiales : la Corse est en apparence la

région française la plus attractive puisque dans l'ensemble des personnes localisées en Corse au moment des enquêtes, près de la moitié avaient fini leurs études dans une autre région trois ans plus tôt, mais en fait, près des deux tiers de ces personnes étaient originaires de Corse. On peut y voir le double jeu i) d'une offre de formation ne couvrant sans doute pas l'ensemble des besoins, d'où la nécessité de poursuivre dans l'enseignement supérieur hors Corse, ii) un marché du travail favorable ensuite aux personnes originaires de cette région et désireuses d'y revenir.

Les mobilités vers des régions limitrophes pèsent plus du tiers des mobilités d'insertion observées. Une part importante des mobilités se font donc à des échelles spatiales limitées, et s'expliquent même parfois par des effets de frontière (des individus localisés en bordure d'une région peuvent être plus proches géographiquement de la capitale de la région voisine que de la capitale de leur région). L'attractivité de la région Ile-de-France peut s'observer à travers les taux très élevés des régions voisines : les mobilités vers des régions limitrophes (essentiellement l'Ile-de-France) pèsent 73,6 % pour la Bourgogne, 64,7 % pour le Centre et 62,5 % pour Champagne-Ardenne.

Pour terminer, il apparaît que les mobilités vers des régions limitrophes correspondent souvent à des retours. Le Tableau 4 croise les deux variables : 15,7 % des mobilités sont des retours dans des régions limitrophes. On observe que les retours pèsent davantage avec les régions limitrophes et concernent près de la moitié des mobilités vers celles-ci. Au total 53,6 % des mobilités sont des retours et/ou dirigés vers des régions limitrophes.

Tableau 4. Poids des mobilités d'insertion de retour et vers des régions limitrophes (en %)

| | Non-retour | Retour | Total |
|-----------------------|------------|--------|-------|
| Région non-limitrophe | 46,4 | 16,9 | 63,3 |
| Région limitrophe | 21,0 | 15,7 | 36,7 |
| Total | 67,4 | 32,6 | 100,0 |

Source : données CEREQ (enquêtes générations G1998, G2001, G2004 et G2007)

3.3. Le cas de l'ex Poitou-Charentes

Comme nous l'avons évoqué au début de ce chapitre, la position de Poitou-Charentes est particulièrement affectée par le contexte de réforme actuel : alors que l'Université de Poitiers est engagée dans un processus de rapprochement avec l'Université de Tours à travers la COMUE Léonard de Vinci, la région Poitou-Charentes rejoint l'Aquitaine dans le nouveau découpage régional, accompagnée par le Limousin. Cette situation conduit à deux périmètres géographiques différents et à une forme de tiraillement entre le Nord et le Sud de la région. Les Figures 2a et 2c ont mis en évidence les volumes importants d'entrées et de sorties à la fois d'étudiants et de diplômés, faisant de ce territoire une région « carrefour » dans le système d'enseignement supérieur du Grand Ouest. Cette tendance s'observe pour l'ensemble des niveaux de diplôme (cf. Tableau 5) : les étudiants de Poitou-Charentes sont en moyenne 1,37 fois plus mobiles que ceux des autres régions de province (et les diplômés 1,29 fois plus). Positionnée dans le haut du classement à la fois du taux de fuite et du taux d'attractivité, elle présente finalement un solde migratoire des étudiants et des diplômés quasi nul. Le Tableau 6 indique que le poids des retours et des régions limitrophes dans les mobilités n'est pas sensiblement différent de la moyenne des régions de province.

Tableau 5. Comparaison des taux de fuite et d'attractivité par niveau de diplôme entre Poitou-Charentes et les régions de province

| | | Taux de fuite | | | Taux d'attractivité | | |
|-----------|----------|---------------|----------------------|---------------|---------------------|----------------------|---------------|
| | | Province (1) | Poitou-Charentes (2) | ratio (2)/(1) | Province (1) | Poitou-Charentes (2) | ratio (2)/(1) |
| Formation | DUT/BTS | 19,8 | 28,0 | 1,41 | 18,3 | 24,3 | 1,33 |
| | Licence | 29,2 | 42,7 | 1,46 | 27,2 | 32,8 | 1,21 |
| | Master | 54,2 | 69,1 | 1,27 | 53,2 | 69,0 | 1,30 |
| | Doctorat | 49,3 | 61,3 | 1,24 | 45,9 | 47,0 | 1,02 |
| | Total | 30,7 | 42,2 | 1,37 | 29,1 | 37,6 | 1,29 |
| Insertion | DUT/BTS | 24,0 | 33,6 | 1,40 | 22,9 | 30,1 | 1,31 |
| | Licence | 30,8 | 40,8 | 1,32 | 25,8 | 33,3 | 1,29 |
| | Master | 55,9 | 73,4 | 1,31 | 48,7 | 63,4 | 1,30 |
| | Doctorat | 38,7 | 62,5 | 1,61 | 37,6 | 45,3 | 1,20 |
| | Total | 33,2 | 45,6 | 1,37 | 29,2 | 37,8 | 1,29 |

Source : données CEREQ (enquêtes générations G1998, G2001, G2004 et G2007)

Tableau 6. Comparaison du poids des retours et des régions limitrophes dans les mobilités entre Poitou-Charentes et les régions de province

| | Poids des retours | | | Poids des régions limitrophes | | |
|----------|-------------------|----------------------|---------------|-------------------------------|----------------------|---------------|
| | Province (1) | Poitou-Charentes (2) | ratio (2)/(1) | Province (1) | Poitou-Charentes (2) | ratio (2)/(1) |
| DUT/BTS | 33,5 | 36,6 | 1,09 | 50,1 | 55,6 | 1,11 |
| Licence | 28,9 | 24,8 | 0,86 | 38,3 | 36,3 | 0,95 |
| Master | 32,9 | 31,1 | 0,95 | 28,9 | 30,9 | 1,07 |
| Doctorat | 18,9 | 16,7 | 0,88 | 27,6 | 32,4 | 1,17 |
| Total | 31,6 | 31,0 | 0,98 | 38,6 | 40,9 | 1,06 |

Source : données CEREQ (enquêtes générations G1998, G2001, G2004 et G2007)

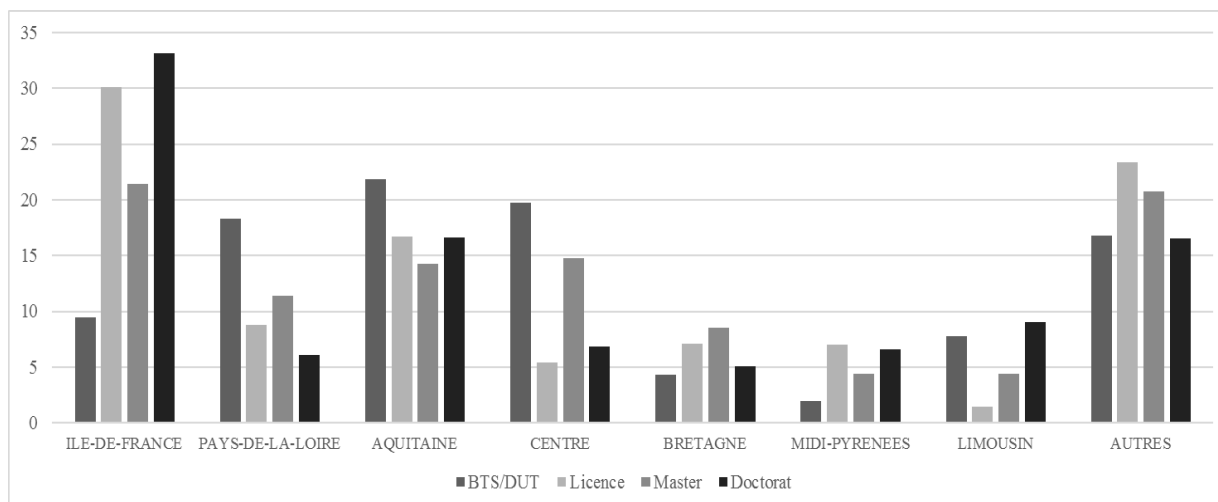
Pour savoir vers qui les étudiants et diplômés de la région Poitou-Charentes sont le plus tournés, il suffit d'analyser la destination des sortants. Concernant les mobilités de formation d'abord (cf. Figure 4a), les bacheliers picto-charentais se dirigent massivement vers l'Ile-de-France, les Pays-de-la-Loire, l'Aquitaine et la région Centre. La distribution est fortement variable en fonction du niveau de diplôme : c'est plutôt vers les régions limitrophes que se dirigent ceux qui font un BTS/DUT, et vers l'Ile-de-France pour les autres. L'Aquitaine joue un rôle certain de pôle de formation universitaire pour les jeunes originaires de Poitou-Charentes ; la région Centre est elle aussi attractive, notamment au niveau des Masters. Concernant les mobilités d'insertion ensuite (cf. Figure 4b), l'Ile-de-France pèse encore davantage dans les régions d'accueil des diplômés picto-charentais (près de 40 % des Masters mobiles vont travailler dans la région capitale). Les Pays-de-la-Loire occupent la seconde place, assez largement devant les régions Aquitaine et Centre. Au niveau de l'insertion professionnelle, les diplômés de Poitou-Charentes sont donc plus orientés vers le Nord que vers leur nouvelle capitale régionale.

Nous avons voulu voir, dans le cas de Poitou-Charentes, si les effets de proximité spatiale se vérifiaient à l'échelle départementale. Le Tableau 7 indique pour chacun des quatre départements de la région le poids des quatre régions limitrophes dans les destinations des diplômés. Les effets de proximité sont clairement identifiables : les diplômés de Charente s'orientent essentiellement vers l'Aquitaine et le Limousin, ceux de Charente-Maritime vers les Pays de Loire et l'Aquitaine, ceux des Deux-Sèvres vers les Pays de Loire. Ces résultats

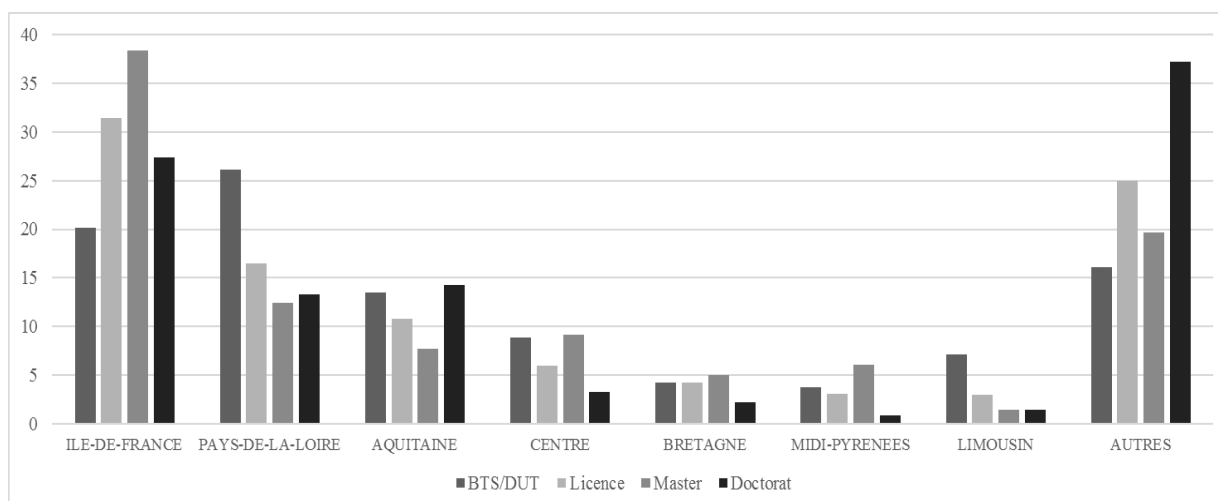
confirment un tiraillement géographique entre le Nord (Pays de la Loire, Centre) et le Sud (Aquitaine), qui questionne la stratégie de positionnement à mener en termes d'enseignement supérieur dans le Grand Ouest.

Figures 4. Régions de destination des Picto-Charentais sortants (en %)

4a. Mobilité de formation



4b. Mobilité d'insertion



Source : données CEREQ (enquêtes générations G1998, G2001, G2004 et G2007)

Tableau 7. Le poids des régions limitrophes dans les mobilités d'insertion sortantes par département de Poitou-Charentes (en %)

| | Mobilités vers les régions limitrophes | Centre | Pays de la Loire | Aquitaine | Limousin |
|-------------------|--|--------|------------------|-----------|----------|
| Charente | 52,6 | 12,0 | 4,0 | 57,9 | 26,1 |
| Charente-Maritime | 47,0 | 5,5 | 57,5 | 28,1 | 8,8 |
| Deux-Sèvres | 53,2 | 8,3 | 78,6 | 9,7 | 3,5 |
| Vienne | 34,7 | 33,7 | 34,8 | 23,2 | 8,3 |
| Poitou-Charentes | 31,0 | 19,9 | 44,5 | 26,2 | 9,4 |

Source : données CEREQ (enquêtes générations G1998, G2001, G2004 et G2007)

4. Conclusion

La mobilité géographique des étudiants et diplômés est un enjeu régional qui sous-tend les politiques d'attractivité menées par les collectivités territoriales. Cette recherche a permis de cerner la réalité empirique du phénomène à partir des données d'enquêtes génération du CEREQ. L'étude de données représentatives de l'ensemble des sortants du système éducatif français de quatre générations (1998, 2001, 2004, 2007) montre que la mobilité entre région d'origine, région de formation et région d'emploi est relativement faible : moins d'un bachelier sur trois change de région pour réaliser ses études supérieures et moins d'un diplômé du supérieur sur trois change de région pour trouver un emploi. De plus, la géographie de ces flux est marquée pour plus de la moitié par des phénomènes de retour vers la région d'origine et par des effets de proximité spatiale. Ces résultats tendent à démontrer le fort ancrage des individus dans l'espace : peu d'entre eux sont mobiles et une partie de la mobilité correspond à des retours ou à des mouvements à portée géographique faible. Au total, les marges de manœuvre dont disposent les collectivités pour déployer une stratégie d'attractivité territoriale apparaissent limitées.

Dans un contexte de réforme territoriale, les flux interrégionaux sont mécaniquement réduits. Etant donné l'importance des effets de proximité, les nouveaux périmètres administratifs – basés sur la fusion de régions limitrophes - se superposent plutôt bien à la carte des mobilités étudiantes, malgré quelques exceptions. L'analyse de la position de la région Poitou-Charentes dans le système national de mobilité étudiante montre qu'elle occupe un rôle de « carrefour » dans le Grand Ouest, avec un grand nombre de départs et d'arrivées d'étudiants et de diplômés conduisant à un solde migratoire quasi-équilibré. Une analyse à l'échelle départementale confirme l'existence d'effets de proximité dans les comportements migratoires et met en évidence le tiraillement géographique de cette région.

Références bibliographiques

BARON M (2009) Villes et régions en concurrence pour comprendre l'offre de formations universitaires ? *Espaces et sociétés* 1(136) : 135-154.

BARON M, PERRET C (2006) Bacheliers, étudiants et jeunes diplômés : quels systèmes migratoires régionaux ? *L'Espace Géographique* 1(35) : 44-62.

BARON M, PERRET C (2008) Comportements migratoires des étudiants et des jeunes diplômés : ce que révèle le niveau régional. *Géographie, économie, société* 10 (2) : 223-242.

BENHENDA A, DUFOUR C (2015) Massification de l'enseignement supérieur et évolutions de la carte universitaire en Ile-de-France. *Regards croisés sur l'économie* 16(1) : 93-104.

DAHL M, SORENSON O (2009) The social attachment to place. *Social Forces* 89(2) : 633-658.

HOARE A, CORVER M (2010) The regional geography of new young graduate labour in the UK. *Regional Studies* 44 : 477-494.

MAGRINI MB (2007) Les rendements de la mobilité spatiale des jeunes actifs. Une analyse comparative par niveau de formation. *Revue d'économie régionale et urbaine* 3 : 391-420.

NIEDOMYSL T, AMCOFF J (2011) Why return migrants return: survey evidence on motives for internal return migration in Sweden. *Population, Space and Place* 17 : 656-673.

RÉRAT P (2013) Highly qualified rural youth: why do young graduates return to their home region? *Children's Geographies* : 1-17.

SAINT-JULIEN T (1990) L'université et l'aménagement du territoire. *L'Espace Géographique* 19(3) : 206-210.

SCHWARTZ A (1973) Interpreting the effect of distance on migration *Journal of Political Economy* 18(5) : 80-93.

SJAASTAD L (1962) The costs and returns of human migration. *Journal of Political Economy* 70(4) : 80-93.

VIGNALE M (2016) Mobilités interrégionales de jeunes diplômés, analyse par niveau de sortie. *NetDoc* 160.